

Coquilles typographiques

Autor(en): **Destrelles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

9. Henri Zwiki, du canton de Glaris, domestique de M. Tardent.

Ils arrivèrent à Akermann, où ils passèrent l'hiver, et furent logés comme des militaires. Ce fut seulement au printemps de 1823 qu'ils s'établirent à Chabag. Ils occupèrent les maisons ou cabanes des anciens habitants que le gouvernement avait congédiés en leur donnant une indemnité.

Voici le serment que nos colons furent appelés à prêter avant d'entrer en jouissance du terrain concédé :

« Nous jurons d'être fidèles à Sa Majesté l'empereur et autocrate de toutes les Russies, ainsi qu'à la communauté d'Helvetianopolis, dont nous sommes membres, d'en procurer l'avantage et profit, d'en supporter les charges lorsque nous en serons requis, et d'être fidèles dans la gestion qui pourrait nous être confiée dans cette commune. »

Le procès-verbal des assemblées qu'ils eurent au commencement de leur établissement dans la colonie montre qu'il régnait en général au milieu d'eux un bon esprit. Quand ils avaient à admettre un nouveau colon, ils considéraient toujours les témoignages qu'il pouvait produire en faveur de sa conduite.

Dans leur première assemblée, qui eut lieu le 29 avril 1823, le colon Guerry proposa une prière qui devait être dite à l'ouverture de chaque séance. La voici :

« Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre. Amen. Seigneur notre Dieu et notre Père, puis-que nous sommes assemblés pour vaquer à l'administration de nos biens publics, veuille par ta grâce nous assister de ton Esprit afin que toutes nos délibérations tournent à la gloire de ton grand nom et à l'avantage de notre communauté, par ton Fils Jésus-Christ notre Seigneur et Sauveur. Amen. »

Nos colons paraissaient donc, à l'origine, animés du désir de vivre ensemble sur le pied d'une parfaite égalité, et dans ce but, ils avaient même décidé d'adopter un vêtement uniforme, léger et commode pour le travail du vigneron.

Mais, hélas ! cette bonne harmonie et ces bonnes intentions ne durèrent pas longtemps. La désunion, la paresse, la boisson vinrent exercer leurs funestes ravages au sein de la colonie, très peu de temps après sa fondation, entraînant à leur suite une grande misère. Beaucoup furent obligés de vendre à l'avance leurs récoltes pour pouvoir vivre, et tombèrent entre les mains d'usuriers juifs, qui profitèrent de leur gêne. Cet état de choses s'aggrava par des maladies, fruits de l'ivrognerie, de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et du voisinage des marais du Dniester.

Dans un prochain article, nous sui-

vrons les développements successifs de la jeune colonie, qui fit de nombreuses recrues dans la période de 1823 à 1845, et qui nous fournira de très curieux et intéressants détails.

Coquilles typographiques.

La *Patrie* a réuni une plaisante collection des *coquilles* ou erreurs d'impression par lesquelles se manifestent si souvent, pour le désespoir des auteurs et la gaité du public, l'étourderie ou la malice des compositeurs.

Du *Journal officiel*, dans un savant article sur le Jardin d'acclimatation : « L'AUTEUR (l'autour) appartient à la famille des buses »

Du même, dans un bulletin de santé du roi Jérôme : « Le VIEUX (mieux) persiste. »

Du *Journal des Débats*, dans un article sur Lafitte : « C'est un homme de RIEN (bien). »

Du même, dans le compte-rendu d'une séance de la Chambre : Les GREDINS (*gradins*) du centre ont applaudi et les fonds ont été VOLÉS (*voités*). »

De l'*Opinion nationale* : « L'unité italienne est FRITE (*faite*). »

Du *Journal de Paris*, dans une correspondance de Bade, en 1886 : « Le comte de Paris et le duc d'Alençon saluaient la foule avec GLACE (*grâce*). »

Du *Radical* : « La République se FONDRA (*fondera*), quoi que fassent les réactionnaires. »

Du *Monde* (dans un article de M... Coquille — ce qui est une circonstance atténuante) : « L'amour du SUCRE (*lucre*) rétrécit l'âme et racornit le cœur. »

D'un journal républicain rendant compte d'une séance agitée de l'Assemblée de Versailles :

M. THIERS : « Messieurs, un peu de silence, je vous prie, je suis à bout de FARCES. »

De divers autres journaux de Paris ou de province :

« Ce malfaiteur a été FUSILLÉ (*fouillé*) et conduit ensuite à la prison de l'Hôtel-de-Ville. »

« Le conseil des SINISTRES s'est réuni hier. »

« Sa Majesté la RUINE d'Angleterre. »

« L'ANIMAL Nelson. »

« L'amiral Rigault de GRENOUILLES. »

« Le JUPON (*Japon*) vient de se soulever. »

« Notre nouveau préfet est RISIBLE (*visible*) tous les jours de deux à cinq heures. »

« Devant cet horrible spectacle ses CHEVAUX se dressèrent sur sa tête. »

« Madame X., la grande cantatrice dont la maladie avait causé une si grande émotion, est hors de danger, elle commence à se LAVER. »

« Le prévenu en a été quitte à bon marché. Le tribunal ne l'a condamné qu'à huit jours d'EMPOISONNEMENT. »

« M. A. vient d'être DÉVORÉ par le Bey de Tunis ; nous lui en adressons toutes nos félicitations. »

« M. le maire a réuni le Conseil municipal d'urgence pour DÉLIRER sur la question. »

« Deux cent cinquante condamnés viennent d'être envoyés à l'ODÉON (*Oléron*). »

« Comme saint Louis, il VENDAIT la justice sous un chêne. »

« Il réunissait constamment dans son CHAPEAU (*château*) une société brillante et choisie. »

« L'ambassadeur de Siam et sa suite ont été logés dans le même BOCAL (*local*). »

« L'année sera bonne pour le cidre : les POMPIERS sont partout couverts de boutons magnifiques. »

Dans une édition des œuvres de Gilbert : « Au BAQUET de la vie, infortuné convive »

Dans un rituel : « Ici le célébrant ôte sa CULOTTE (*calotte*). »

Dans un petit abrégé de l'histoire ancienne : « Le DÉVOIEMENT (*devouement*) légendaire de Léonidas. »

Dans un roman d'Alphonse Karr : « La vertu doit avoir des CORNES (*bornes*). »

Dans un manuel historique : « Paris, disait-il, vaut bien une FESSE. »

Dans un autre : « Le roi Louis XV se PENDAIT (*rendait*) dans la forêt tous les matins... son goût violent pour la CRASSE (*chasse*), etc. »

Dans l'annonce d'un parfumeur : « Cette pommade détruit instantanément les PÉDICURES (*pellicules*). »

L'étourderie... ou la malice des compositeurs se manifeste parfois d'une autre façon, et en intervertissant les paragraphes, au lieu de dénaturer simplement les mots, elle aboutit à d'aussi facétieux résultats.

Ainsi, un journal publia la nomenclature des décès de la semaine sous la rubrique de : *Déclarations de faillites*, et la nomenclature des faillites sous celle de : *Maisons recommandées*.

Un autre (*l'Ere nouvelle, de Mexico*), amalgamant le compte-rendu d'une expérience de chimie et le récit d'un crime, publiait cet étrange fait-divers : « L'infortunée dona X fut trouvée au pied de son lit, baignée dans son sang. L'habile chimiste l'introduisit dans un tube capillaire, et l'ayant goûtée, lui trouva une saveur légèrement acidulée. »

Dans un article sur la folie, qui se terminait par une citation de Pinel, l'auteur, un célèbre médecin, ayant indiqué sur l'épreuve qu'il fallait *guillemetter tous les alinéas*, son observation fut imprimée dans le texte sous cette forme : IL FAUT GUILLOTINER TOUS LES ALIÉNÉS.

On pourrait citer bien d'autres exemples de *coquilles*, mais celles-ci, pour la plupart, sont historiques.

DESTRELLES.

Chez le préfet de police.

Une intéressante publication parisienne, l'*Echo de la semaine* (rédacteur en chef, Victor Tissot), a publié dernièrement un très curieux article sur la « journée du préfet de police » de la grande capitale. Nous allons lui emprunter quelques passages et pénétrer avec son auteur, Léon Roux, dans le cabinet de ce haut fonctionnaire, après avoir traversé une antichambre où les huissiers semblent être parfaitement de la maison, et une enfilade de corridors donnant accès dans les bureaux où se prépare la mystérieuse cuisine policière :